

## LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

### Inscription en classe de 6<sup>ème</sup> et nouveaux élèves

- Avis d'affectation (pour les entrants dans l'académie ou autres collèges d'origine ou dérogation de secteur)
- 4 photos d'identité
- La copie intégrale du livret de famille + livret de famille
- La copie d'un justificatif de domicile (facture eau, électricité ou téléphone fixe)
- Photocopie du carnet de vaccination de l'enfant
- Numéro et centre de sécurité sociale du responsable légal
- Attestation d'assurance scolaire
- Copie du bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre ou 2<sup>ème</sup> semestre de l'année 2022-2023 (pour les inscriptions en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>)
- Copie de la pièce d'identité de l'élève (pour les inscriptions en 3<sup>ème</sup>)

Par ailleurs, pour ce qui concerne les nouveaux élèves (6e – 3e) :

si votre enfant dispose d'une notification MDPH ("PPS") , d'un "PAP" ou d'un "PAI",

si vous avez fait réaliser un bilan pour votre enfant et que le professionnel a conclu qu'il était "dys", haut potentiel, TDAH (problèmes d'attention), etc.

si votre enfant est suivi chez l'orthophoniste, l'orthoptiste, l'ergothérapeute, etc.

nous vous demandons svp de le signaler lors de l'inscription à l'aide du formulaire dédié.

En effet, il est essentiel pour les équipes de connaître au plus tôt les situations individuelles pour mieux accompagner vos enfants dans leur scolarité.

